SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

2012-2013

Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable Peter Penashue
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada
Ministre des Affaires intergouvernementales

Table des matières

Message du Ministre 1

Section I: Survol de l'organisation 2

Raison d'être 2

Responsabilités 2

Résultat stratégique et Architecture des activités de programme (AAP) 3

Priorités organisationnelles 4

Analyse des risques 6

Sommaire – Rendement 8

Profil des dépenses 10

Budget des dépenses par crédit voté 10

Section II: Analyse des activités de programmes par résultat stratégique .. 11

Résultat stratégique. 11

Activité de programme: Services aux conférences 11

Activité de programme: Services internes 12

Faits saillants de la planification 14

Section III: Renseignements supplémentaires 15

Principales données financières 15

États financiers prospectifs 16

Liste des tableaux supplémentaires 16

Section IV: Autres sujets d'intérêt 17

Coordonées de la personne-ressource de l'organisation 17

Message du Ministre

À titre de président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, j'ai le plaisir de déposer le *Rapport sur les plans et les priorités* du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes pour l'exercice 2012-2013.

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) fournit des services professionnels à l'égard de l'organisation des réunions fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de haut niveau.

Le Secrétariat permet aux gouvernements d'obtenir des rapports coût-efficacité et de réaliser des économies d'échelle qui prennent de plus en plus d'importance. En outre, le SCIC offre l'avantage marqué de la confidentialité, de la continuité, de la neutralité et de l'expertise en ce qui a trait à l'organisation de ces conférences intergouvernementales.

Pendant l'exercice 2012-2013, le SCIC poursuivra ses stratégies visant à améliorer ses partenariats avec les gouvernements, à rehausser son modèle de prestation de services et à renforcer ses pratiques de gestion en modernisant ses activités, en améliorant son intendance et en recherchant les occasions de recourir à des services partagés.

L'honorable Peter Penashue
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada
Ministre des Affaires intergouvernementales

Section I: Survol de l'organisation

Raison d'être

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC), créé suivant une entente intervenue à la Conférence des premiers ministres ayant eu lieu en mai 1973, est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux ayant pour unique mandat de fournir des services administratifs pour la planification et le déroulement des conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Ces conférences sont un précieux outil de consultation et de négociation entre les divers ordres de gouvernement, facilitant ainsi l'élaboration des politiques nationales et/ou provinciales/territoriales. Elles sont un élément essentiel du fonctionnement de la fédération canadienne et elles illustrent l'un des principes fondamentaux de notre société démocratique.

En exécutant avec doigté la planification logistique de ces réunions et en assurant leur bon déroulement, non seulement le SCIC soulage-t-il les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du processus des conférences, mais il leur permet également d'obtenir de bons rapports coût-efficacité et de profiter grandement d'importantes économies d'échelle, compte tenu particulièrement de la situation économique actuelle.

Responsabilités

Même si le SCIC a été désigné ministère du gouvernement fédéral quelques mois après sa création en 1973, son caractère intergouvernemental et son impartialité sont garantis par le fait que son budget provient des deux ordres de gouvernement et que son personnel est composé de fonctionnaires des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le secrétaire soumet un rapport annuel à tous les gouvernements. Les activités font l'objet d'un examen par de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leurs premiers ministres respectifs. Le SCIC rend compte au Parlement par l'entremise du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Le mandat du Secrétariat consiste à fournir des services administratifs continus, efficaces et impartiaux aux ministères clients auxquels il a été demandé de convoquer une réunion intergouvernementale. Ces ministères clients œuvrent dans pratiquement tous les grands secteurs

de l'activité intergouvernementale. L'objectif premier du SCIC consiste à soulager les clients et les participants aux réunions des tâches liées au processus administratif, leur permettant ainsi de se concentrer sur les dossiers qu'ils doivent aborder.

Résultat stratégique et Architecture des activités de programme (AAP)

Pour s'acquitter de son mandat, le SCIC vise le résultat stratégique suivant :

> L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Le SCIC est un micro-organisme n'ayant qu'un seul et unique mandat. On trouvera ci-dessous l'architecture des activités de son programme.

Priorités organisationnelles

Priorité	Type	Résultat stratégique
Maintenir et améliorer les partenariats avec les clients.	En cours	L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Cela permet au SCIC de bâtir sur de solides fondations avec une clientèle bien établie;
- cela assure une communication ouverte et permanente avec les clients;
- cela donne des occasions d'accroître la visibilité du SCIC; et
- cela permet au SCIC de tenir au fait des besoins et des intérêts de ses clients.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Mise en œuvre des nouveaux outils de mise en valeur du Secrétariat;
- élaboration d'autres outils pour appuyer davantage la stratégie de mise en valeur;
- poursuite des communications et des consultations avec les clients fédéraux, provinciaux et territoriaux actuels et éventuels; et
- amélioration et extension des outils de mesure de rendement de l'organisme et de son programme.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Choisir et adopter de nouveaux instruments qui permettront de poursuivre l'amélioration des modèles de prestation de services afin qu'ils demeurent viables et utiles pour les clients du SCIC.	En cours	L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Le SCIC reconnaît ainsi que les besoins des gouvernements évoluent constamment;
- cela permet de reconnaître la situation financière dans laquelle les ministères doivent travailler; et
- cela aide le SCIC à élaborer une gamme de services plus moderne et plus pertinente faisant appel aux nouvelles technologies.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Élaboration d'outils en ligne pour les mettre à la disposition des clients;
- offre d'une technologie améliorée aux délégués sur les lieux des conférences;
- évaluation de diverses nouvelles technologies comme les tablettes, la vidéoconférence et le WebEx afin de déterminer leur utilité dans le cadre d'une conférence; et
- tenue de projets pilotes liés à ces nouvelles technologies.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Renforcer les pratiques de gestion interne en modernisant les activités, en améliorant l'intendance et en recherchant les occasions de recourir à des services partagés.	En cours	L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Cela contribue à l'atteinte de l'excellence dans les pratiques de gestion;
- il en résulte une utilisation efficace et optimale des ressources dans le cadre du mandat du SCIC;
- cela assure la transparence et la responsabilisation à l'égard des pratiques tant financière que non financières;
- le SCIC reconnaît ainsi l'importance de services partagés productifs et du rapport coût-efficacité, à la lumière de la situation économique actuelle; et
- cela permet de tenir compte de l'importance d'investir dans la technologie pour que le SCIC demeure efficace, pertinent et en progrès.

Plans en vue de donner suite à la priorité

- Amélioration des systèmes d'établissement des budgets et des finances et élaboration d'un système d'information financière au soutien des décisions de gestion;
- mise en œuvre de nouveaux outils de mesure du rendement dans l'ensemble de l'organisation pour une utilisation optimale des ressources;
- analyse de l'utilisation des nouvelles technologies dans le but d'améliorer les communications, la prestation des services et les pratiques de gestion;
- analyse et évaluation des diverses possibilités de services partagés dans le cadre de partenariats et/ou par d'autres moyens; et
- réalisation d'économies.

Analyse des risques

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) est un organisme dont l'unique programme consiste à desservir les activités de conférences intergouvernementales de haut niveau entreprises par 14 gouvernements et leurs ministères. Le Secrétariat fait rapport aux gouvernements tous les ans et doit s'assurer que ses services demeurent pertinents, impartiaux, confidentiels et équitables pour tous ses clients, mais aussi, et cela est plus important encore, qu'ils soient perçus comme tel dans un contexte susceptible d'être très politique. Le Secrétariat est financé chaque année à un niveau suffisant pour lui permettre de soutenir une centaine de conférences pendant cette période. Toutefois, la situation économique et politique et les importantes réductions budgétaires qui ont cours à tous les paliers de gouvernement ces dernières années ont entraîné un déclin des activités liées aux conférences intergouvernementales de haut niveau.

Les restrictions budgétaires et les pressions économiques ont également des répercussions sur le niveau des services que le SCIC fournit à ses clients. Alors que le Secrétariat recherche activement des économies à réaliser, il comprend aussi les très grands risques que comportent les réductions des budgets gouvernementaux pour le seul et unique programme de son mandat. Le fait que l'on attende de lui qu'il maintienne le même niveau de service en utilisant moins de ressources risque d'affecter la capacité du Secrétariat d'exécuter son mandat. Afin de contrer et d'atténuer cette vulnérabilité, le SCIC insiste davantage sur le recours aux nouvelles technologies (comme la vidéoconférence) afin de mieux rentabiliser ses opérations. Depuis la mise en place de son nouveau site Web, en 2011, le SCIC a élaboré et mis à l'essai, avec succès, de nouvelles applications qui desservent aujourd'hui directement la collectivité intergouvernementale. Ces initiatives entraînent bien sûr des investissements dans les infrastructures nécessaires et dans la formation de son personnel, mais le SCIC est d'avis que les économies qu'il réalisera avec le temps pour tous les intervenants vaudront beaucoup plus que l'investissement de départ.

L'autre grand risque que court le Secrétariat concerne la conservation de la mémoire de l'organisation, des protocoles des conférences intergouvernementales et des pratiques. Le Secrétariat est une micro-organisation dont le travail repose énormément sur l'expertise et le savoir-faire de son personnel. En raison de leurs connaissances de l'appareil intergouvernemental et de l'expérience qu'ils possèdent, les membres des Services aux conférences sont essentiels au succès du Secrétariat dans l'exécution de son mandat. La gestion du savoir est aujourd'hui essentielle à cause du taux de roulement élevé et du nombre important de fonctionnaires qui quittent l'effectif. Afin de relever ces défis, le SCIC a établi un plan de relève pour les postes clés de l'organisme, et il procède actuellement à l'élaboration d'un guide complet des protocoles

internes utilisés à l'occasion des réunions intergouvernementales de haut niveau. De plus, le Secrétariat améliorera et modernisera son fonds d'information et d'archives afin de rendre compte avec exactitude de l'évolution de l'appareil intergouvernemental et plus précisément du milieu des conférences de haut niveau qu'il a desservies depuis toutes ces années!

Le Secrétariat a toujours reconnu l'importance de la gestion du risque et, outre les menaces mentionnées précédemment, il tente constamment d'atténuer les risques suivants aux niveaux de la direction et des opérations :

1. le maintien de la crédibilité de l'organisme à titre de fournisseur neutre de services aux conférences de haut niveau;
2. le maintien de la capacité des services aux conférences du SCIC et de son infrastructure de soutien;
3. toujours faire diligence et présenter des rapports sur les contrôles appropriés, compte tenu de l'accent de plus en plus important mis sur la responsabilisation, la délégation de pouvoirs et la gestion des ressources;
4. l'accès au personnel qualifié; et
5. bien réagir et s'ajuster tant aux augmentations qu'aux diminutions de la demande de services au SCIC.

En reconnaissant et en relevant ces défis, le Secrétariat continue de progresser vers la mise en œuvre efficace d'un plan de gestion intégrée du risque.

Sommaire – Rendement

Ressources financières (en millions de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
6.6	6.6	6.6

Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
36	36	36

Résultat stratégique: L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multi-latérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.	
Indicateurs de rendement	**Objectifs**
Mesure dans laquelle les hauts fonctionnaires sont satisfaits des divers services du SCIC en ce qui a trait à l'organisation et au déroulement des réunions multilatérales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.	90 % - Degré élevé de confiance des intervenants dans le rôle institutionnel indépendant du SCIC, et degré élevé de satisfaction envers les services du SCIC.

Tableau récapitulatif de la planification

Activité de programme	Prévision des dépenses 2011-2012	Dépenses prévues			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012–2013	2013–2014	2014–2015	
Services aux conférences	3.6	4.5	4.5	4.5	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces.
Total des dépenses prévues		4.5	4.5	4.5	

Tableau récapitulatif de la planification

Activité de programme	Prévision des dépenses 2011-2012	Dépenses prévues		
		2012–2013	2013–2014	2014–2015
Services internes	1.9	2.1	2.1	2.1
Total des dépenses prévues		2.1	2.1	2.1

Profil des dépenses

Tendances au chapitre des dépenses ministérielles

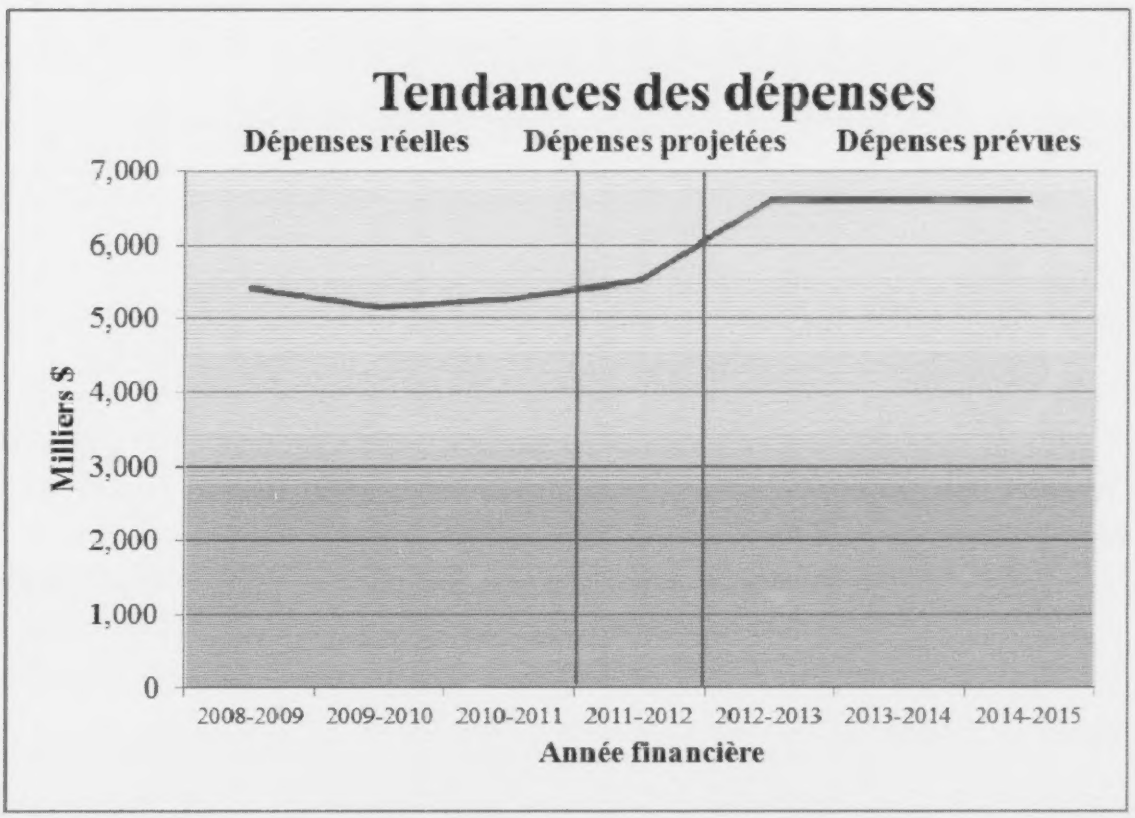

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels, veuillez consulter le Budget principal des dépenses 2012-2013.

Section II: Analyse des activités de programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique:

L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Activité de programme:

Services aux conférences

Descriptions des activités de programme

Prestation de services de soutien impartiaux et spécialisés nécessaires à la planification et à l'organisation des conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Le SCIC ne convoque pas de réunions intergouvernementales. Il doit plutôt répondre aux besoins créés par les décisions des gouvernements de se réunir pour traiter de questions nationales importantes ou d'autres points précis. Le Secrétariat n'exerce aucun contrôle sur les décisions relatives à l'endroit choisi pour la tenue, à leur nombre au cours d'un exercice donné, à leur date et à leur durée. Le niveau des dépenses du SCIC pour chaque exercice est cependant directement affecté par ces divers facteurs.

Au cours des trois prochaines années, le SCIC aura la capacité de desservir environ 100 conférences par an.

Ressources financières (en millions de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
4.5	4.5	4.5

Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
24	24	24

Résultats attendus de l'activité de programme	Indicateurs de rendement	Cibles
Organisation et déroulement sans faille des activités.	Résultats des sondages, lettres de satisfaction des clients, nombre stable ou accru de ministères clients faisant appel aux services du SCIC.	90 % - Degré élevé de confiance des intervenants dans le rôle institutionnel indépendant du SCIC, et degré élevé de satisfaction envers les services du SCIC.

Activité de programme:

Services internes

Description de l'activité du programme :

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (en millions de dollars)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
2.1	2.1	2.1

Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2012–2013	2013–2014	2014–2015
12	12	12

Résultats attendus de l'activité de programme	Indicateurs de rendement	Objectifs
Soutien efficace des besoins des programmes et des autres obligations de l'organisation.	Résultats favorables des sondages, rapports de vérification, rapports aux organismes centraux.	Maintenir le taux de satisfaction de la clientèle et assurer la présentation en temps et lieu de rapports aux organismes centraux.
Assurer une saine gestion et l'intendance consciencieuse des biens, des ressources financières et humaines, et des services de TI, conformément aux principes de la fonction de contrôleur moderne.	Résultats positifs d'examens et de vérifications.	Preuves solides de saine gestion dans ce domaine.

Faits saillants de la planification

Le maintien d'un taux élevé de satisfaction de la clientèle, le respect des obligations de l'organisme et la démonstration d'une saine gestion demeureront les principaux objectifs du Secrétariat pour l'exercice 2012-2013. Le Secrétariat prévoit intégrer de nouvelles technologie dans l'ensemble de l'organisme afin de rendre ses communications plus efficaces, de moderniser sa gamme de services et d'améliorer ses pratiques de gestion pour arriver, en bout de ligne, à réaliser les priorités stratégiques suivantes :

1. maintenir et améliorer les partenariats avec les clients afin que le Secrétariat demeure le premier choix des gouvernements pour le soutien de leurs conférences intergouvernementales de haut niveau;

2. choisir et adopter de nouveaux instruments qui permettront de poursuivre l'amélioration des modèles de prestation de services afin qu'ils demeurent viables et utiles pour les clients du SCIC; et

3. renforcer les pratiques de gestion interne en modernisant les activités, en améliorant l'intendance et en recherchant les occasions de recourir à des services partagés.

Le programme des Services aux conférences vise à assurer la planification et le déroulement sans faille des réunions. Le programme des Services internes a pour but de soutenir l'organisation dans l'exécution de son mandat grâce à une saine gestion et à une intendance minutieuse des biens, des ressources financières et humaines et des services de technologie de l'information.

Pour évaluer son rendement, le Secrétariat continuera d'analyser divers sondages menés auprès de la clientèle, des lettres exprimant la satisfaction des clients, des résultats de vérifications, ainsi que certains examens des objectifs établis, et de faire rapport sur ces sujets. De plus, le Secrétariat élaborera de nouveaux outils qui lui permettront de mieux évaluer ses services opérationnels et internes.

Section III: Renseignements supplémentaires

Principales données financières

État prospectif
État condensé des opérations
Pour l'exercice se terminant le 31 mars
(en millions de dollars)

	Variation en dollars	État prospectif 2012-2013	État prospectif 2011-2012
Montant total des dépenses	-0.3	5.8	6.1
Montant total des revenus	0.0	1.1	1.1
Coût de fonctionnement net	-0.3	4.7	5.0

État condensé de la situation financière
Pour l'exercice se terminant le 31 mars
(en millions de dollars)

	Variation en dollars	État prospectif 2012-2013	État prospectif 2011-2012
Total des actifs	0.0	0.9	0.9
Total des passifs	-0.1	0.9	1.0
Capitaux propres	0.1	0.0	-0.1
Total	0.0	0.9	0.9

États financiers prospectifs

Les états financiers prospectifs complets se trouvent sur le site Web du SCIC à l'adresse suivante : http://www.scics.gc.ca/francais/view.asp?ccid=130

Liste des tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le *Rapport sur les plans et priorités 2012-2013* est disponible sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

- Écologisation des opérations gouvernementales; et
- Source des revenus non disponibles.

Section IV: Autres sujets d'intérêt

Le SCIC est un organisme des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et, comme tel, il agit comme organisme intergouvernemental neutre. Le Secrétariat produit un rapport annuel aux gouvernements dans lequel il fait état en détail de ses activités. On peut consulter ce rapport sur le site Web du SCIC à l'adresse suivante: www.scics.gc.ca.

Coordonées de la personne-ressource de l'organisation

Daniel Plourde
Secrétaire adjoint
Téléphone: (613) 995-2344
Courriel : daniel.plourde@scics.gc.ca